

Sujet: [INTERNET] au commissaire enquêteur de l'enquête publique de Saint-Brabant

De : ddestleger@aol.com

Date : Tue, 16 Oct 2018 06:33:03 -0400

Pour : pref-environnement@haute-vienne.gouv.fr

A Monsieur le Commissaire enquêteur de l'enquête publique de Saint-Brabant,

Cazettes de Saint Léger Thierry et Diane

La Font

86430-Mouterre sur Blourde

Le 9 octobre 2018,

Parc éolien de Saint-Barbant

Monsieur le commissaire Enquêteur,

Nous sommes contre ce projet d'implantation que nous avons été étonné d'apprendre par la presse. Notre lieu est déjà très extrêmement impacté en bruit et en destruction du paysage et de la faune par le parc éolien des Chaumes de Valence d'Adriers, aussi nous ne souhaitons donc pas cumuler ces nuisances importantes qui risquent d'être d'une grande ampleur. Il serait préjudiciable de condamner la richesse touristique de ce terroir rempli de chemins bocagers (GRP Vieille Limousine-vues des chemins de randonnées organisé par la Communauté de Commune de Mouterre et d'Adriers) et voué pour l'avenir au développement d'activités agricoles et d'accueil touristiques et événementiels.

Croyez Monsieur le Commissaire enquêteur à nos sentiments les meilleurs.

Thierry et Diane de Saint Léger